

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY2003 B

**Titre long** Introduction à la psychométrie

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Automne 2023

**Horaire** Jeudi 8h30 à 11h30

**Mode de formation** En présentiel

**Site StudiUM** À venir

**Description courte et  
préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

### Enseignant(e)

**Nom et titre** Rayane Zahal, B.Sc (Pronoms : elle/*she*/*her*)  
Candidate au Ph.D. en psychologie du travail et des organisations

**Coordonnées** [rayane.zahal@umontreal.ca](mailto:rayane.zahal@umontreal.ca)

**Disponibilités** Sur rendez-vous

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** À déterminer

**Coordonnées** À déterminer

**Disponibilités** À déterminer

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

La psychométrie est la science de la mesure en psychologie. Grâce à cette discipline, il est possible de concevoir et d'utiliser des tests mesurant une variété de concepts, dont des aspects plus intangibles comme la personnalité ou les habiletés cognitives. Durant leur carrière, les psychologues de toutes disciplines seront portés à utiliser des tests, ou même à en élaborer. Ainsi, ce cours a une visée théorique et pratique, soit d'amener l'étudiant à comprendre les principes de base de la conception et de l'utilisation des tests en psychologie.

### Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le rôle essentiel de la psychométrie en psychologie et son application dans la conception et l'utilisation de tests.
- Identifier et expliquer les concepts fondamentaux de la mesure en psychologie, tels que la fiabilité et la validité.
- Maîtriser les étapes de conception d'un test, de la conceptualisation à l'élaboration du format.

### Compétences développées

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure :

- de comparer plusieurs méthodes et instruments d'évaluation psychométriques
- d'expliquer les notions provenant d'un ensemble de théories employées en psychométrie
- de mettre en application les principes psychométriques pour juger de la qualité d'un instrument par sa fiabilité, sa validité et son utilité
- d'utiliser les six étapes de création d'un instrument de mesure en psychologie

### Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux et travaux.
- Périodes de consultations au besoin.
- Un forum sera ouvert. La modération sera assurée par l'enseignante et/ou les auxiliaires.
- Des changements peuvent être apportés à ce plan de cours, mais ils seront toujours annoncés au groupe en classe et via Studium.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
<b>Cours 1</b> 2023-09-07	Introduction au cours <ul style="list-style-type: none"> <li>Explication du fonctionnement et des modalités d'évaluation</li> </ul>		
<b>Cours 2</b> 2023-09-14	Modèle de la cible <ul style="list-style-type: none"> <li>Étape 1 : Usage anticipé</li> </ul>		Chapitre 1 (p.4-13) Document sur StudiUM
<b>Cours 3</b> 2023-09-21	Modèle de la cible <ul style="list-style-type: none"> <li>Étape 2 : Conceptualisation</li> </ul>		Chapitre 5 (p.101-116)
<b>Cours 4</b> 2023-09-28	Modèle de la cible <ul style="list-style-type: none"> <li>Étape 3 : Élaboration</li> </ul>		Chapitre 6 (p. 140-149) et chapitre 4 (p. 74)
<b>Cours 5</b> 2023-10-05	Tests de personnalité		Chapitres 12 et 14
<b>Cours 6</b> 2023-10-12	Théories et tests d'intelligence	<b>Remise du jalon (10%)</b> Avant le 12 octobre 23h59 via StudiUM	Chapitre 7, chapitre 8 (p. 204-205) et chapitre 9 (p. 242-245)
<b>Période d'activités libres</b> 2023-10-19		<b>Première passation du questionnaire (T1).</b> Avant le 19 octobre 23h59 via StudiUM.	
<b>Examen 1</b> 2023-10-26		<b>Examen intra (30%)</b> <b>Deuxième passation du questionnaire (T2)</b> Avant le 26 octobre 23h59 via StudiUM.	
<b>Cours 7</b> 2023-11-02	Modèle de la cible <ul style="list-style-type: none"> <li>Étape 4 : Stabilité</li> </ul>		Chapitre 4
<b>Cours 8</b> 2023-11-09	Modèle de la cible <ul style="list-style-type: none"> <li>Étape 5 : Congruence</li> </ul>		Chapitre 5 (p. 111-120 et p. 124-131)

<b>Cours 9</b> 2023-11-16	Sorties SPSS Temps accordé au travail final		
<b>Cours 10</b> 2023-11-23	Modèle de la cible • Étape 6 : Usage recommandé Traduction d'instruments		Chapitre 3
<b>Cours 11</b> 2023-11-30	Inventaires d'intérêt professionnels Temps pour le travail		Chapitre 15 (p. 374- 388)
<b>Cours 12</b> 2023-12-07	Déontologie en psychométrie	<b>Remise du travail final (30%)</b> Avant le 6 décembre 23h59 via StudiUM <b>Évaluation par les pairs et réflexion</b> Avant le 13 décembre 23h59.	Chapitre 16 (p. 395- 410) Document StudiUM
<b>Examen 2</b> 2023-12-14		<b>Examen final (30%)</b>	

\* Le 9 octobre est un jour férié.

## ▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
<b>Examen en classe</b>	Exactitude des réponses selon ce qui est enseigné (QCM)	<b>2023-10-26</b>	30%
<b>Examen en classe</b>	Exactitude des réponses selon ce qui est enseigné (QCM)	<b>2023-12-14</b>	30%
<b>Remise de travail en ligne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche pertinente d'information</li> <li>• Agencement logique des idées</li> <li>• Respect des règles, des consignes et des échéances</li> <li>• Qualité de la langue</li> </ul>	<b>2023-10-12</b>	10%
<b>Remise de travail en ligne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche pertinente d'information</li> <li>• Agencement logique des idées</li> <li>• Respect des règles, des consignes et des échéances</li> <li>• Qualité de la langue</li> </ul>	<b>2023-12-06</b>	30%

## Consignes et règles pour les évaluations

**Dépôt des travaux** Remise électronique sur StudiUM

**Matériel autorisé aux examens** Aucun matériel permis

## ▶ Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

<b>Documents</b>	Manuel non obligatoire, mais recommandé : Hogan, T., Parent, N. et Stephenson, R. (2017). Introduction à la psychométrie (2e éd.). Montréal : Chenelière Éducation.
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Hogan, T., Parent, N. et Stephenson, R. (2017). Introduction à la psychométrie (2e éd.). Montréal : Chenelière Éducation.
<b>Équipement (matériel)</b>	Notes de cours, plan de cours, consignes des travaux, etc. disponibles sur StudiUM avant le cours.

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Certains articles scientifiques et autres ressources complémentaires seront déposés sur StudiUM au cours de la session
<b>Guides</b>	Citer selon les normes de l'APA en français: <a href="http://bib.umontreal.ca/citer/apa">http://bib.umontreal.ca/citer/apa</a>

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

**Politique de retard des travaux** À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50%      Cycles supérieurs : 60%

## Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2023-09-20

**Date limite d'abandon** 2023-11-17

**Évaluation de l'enseignement** Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Utilisation des technologies en classe

### Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

### Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

### Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

### Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

### Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

### Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

### Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

### Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

### Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

### Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.